



Rénover et entretenir sa châtaigneraie en fonction de son sol

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir comment remettre en état et valoriser une châtaigneraie à l'abandon
- Connaître les caractéristiques de son sol et adapter ses pratiques en châtaigneraie

CONTENU

Jour 1 : Rénovation de châtaigneraie

- Différentes utilisations possibles des châtaigniers, du bois et des déchets de taille
- Méthodes de rénovation, techniques d'élagage et de greffage, cas de la plantation
- Priorités et premiers travaux d'une rénovation
- Intérêt et importance de la rénovation d'une châtaigneraie dans un contexte de forte infestation en cynips
- Choix des méthodes selon ses objectifs, le temps et le matériel disponible
- Temps d'analyse sur les projets des participants
- Visite de terrain sur une châtaigneraie à rénover

Jour 2 : Connaître son sol et adapter ses pratiques

- Mode de fonctionnement d'un sol
- Particularités des sols acides sableux
- Observation d'un sol et interprétation des analyses de sol
- Besoins du châtaignier et exigences de sol
- Techniques culturales de gestion des rémanents
- Fertilisation en fonction du sol et des contraintes techniques des parcelles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, visite de terrain et observations, analyses sur cas particuliers, temps d'échange

Moyens matériels :

Vidéoprojecteur, paperboard

INFOS PRATIQUES

Lieu : Saint-Dalmas-de-Tende (06)

Date : Jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2025

Durée : 14 heures // **Horaires :** 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenante : Helina DEPLAUDE, conseillère châtaigne (Chambre d'Agriculture 07)

Responsable de formation : Agnès SARALE, animatrice d'Agribio06

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA 340 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes. 280 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 26/01/2025.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

Indicateurs spécifiques sur les formations en productions végétales en 2023 :

Nombre de participants total : 85 (7 formations)

Taux de satisfaction : 94 %